



☎ 02.99.98.81.11
 Fax 02.99.98.87.96
 e.mail : mairie@romagne35.com

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

N/Réf : 13/PG/DL
 Dossier suivi par Delphine Leroy

Objet : Réforme des rythmes scolaires – organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2014/2015

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

Comme vous le savez, depuis près d'un an, nous travaillons avec vos représentants, avec les équipes enseignantes, avec les associations et l'Inspecteur de l'Education Nationale à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de Romagné.

Depuis la réunion publique du 24/09/2013, et sur la base de vos réponses aux questionnaires que nous vous avons adressés, une organisation de la semaine scolaire a été arrêtée ; elle est la suivante :

	7h	8h30	11h30	12h	13h30	16h00	16h30	19h	h.ensgt
Lu	G	Ensgt		PM	Ensgt	G ou APC	G		5h30
Ma	G	Ensgt		PM	15h15		G		4h45
Mer	G	Ensgt		PM	temps extra scolaire				3h30
Jeu	G	Ensgt		PM	Ensgt	G ou APC	G		5h30
Ven	G	Ensgt		PM	15h15		G		4h45

heures ensgt		1/2 journées	
3	4		12
3,5	1		3,5
2,5	2		5
1,75	2		3,5
24			

heures TAP			total heures		APC	
1,25	2	2,5	0,5	2		

■ Pause méridienne 2h
 ■ Garderie classiq

Elle s'appliquera à l'école Lucie Aubrac.

La réforme prévoit une application obligatoire de la semaine de 4.5 jours aux écoles publiques en 2014 mais elle ne s'impose pas aux écoles privées : l'école Sainte Anne reste donc libre de s'y engager ou non. Si elle faisait ce choix, elle pourrait retenir cette structure de planning en optant par exemple pour le lundi et le jeudi pour organiser les Temps d'activités périscolaires (TAP), ce qui permettrait d'envisager une mutualisation des

Romagné, le 12 novembre 2013

personnels recrutés.

Nous avons conscience des interrogations et inquiétudes que la mise en œuvre de la réforme suscite pour vous. C'est pourquoi nous vous informerons régulièrement des avancées du projet.

Nous vous précisons qu'un encart consacré à la réforme des rythmes scolaires a été mis en place sur le site de la commune.

Le prochain point d'information (début 2014) portera sur le contenu des activités qui seront proposées. A ce stade, elles ne sont pas encore définies.

Mes services restent à votre disposition pour toutes informations sur ce sujet,

Recevez, Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves, l'assurance de mes très sincères salutations.

Le Maire,

Pierre GAUTIER
